

## **DÉROULE EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE**

Durée 32 min

2 centres possibles : GATIGNOLE ou DIXMERA

Examen effectué en présence d'un inspecteur de la conduite et de la sécurité routière. Il vous présentera avant de commencer les attendus de l'examen et vous précise ce que vous allez devoir faire et mettre en pratique.

- Effectuer des vérifications sur le véhicule
- Répondre à 1 question sur les premiers secours
- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier ou autoroutier
- Suivi d'un itinéraire en autonomie sur une durée globale de 5 minutes
  - Réaliser une manœuvre ( créneau / marche arrière / demi-tour ... )
  - Appliquer les règles du code de la route notamment les limitations de vitesse qui s'appliquent aux jeunes conducteurs.
    - Adapter une conduite économique
    - Faire preuve de courtoisie

Cet examen est basé sur des textes réglementaires et instructions précisent qui en fixent les modalités.

L'expert reporte les points du candidat sur une grille officielle. La même qui permet d'évaluer les élèves lors des examens blancs, effectués par l'auto-école.

L'inspecteur est là avant tout, pour mettre en avant vos atouts et non vos faiblesses. Au cours de l'épreuve un échange peut s'installer entre vous et l'inspecteur.

L'élève ne doit pas oublier que cet examen valide avant tout ses acquis et ses compétences, et que l'expert doit s'assurer que l'élève est capable d'être un jeune conducteur responsable et respectueux de son environnement et des autres usagers.